



CCAMLR

COMM CIRC 07/92
SC CIRC 07/37

Vendredi, 3 Août 2007

Réunions annuelles de 2007 de la Commission et du Comité scientifique - Notification de participation et demandes de visas

Téléphone: +61 3 6210 1111

Fax: +61 3 6224 8744

Courriel: ccamlr@ccamlr.org

Web: ccamlr.org

PO Box 213, North Hobart, Tasmania 7002 Australia

181 Macquarie Street, Hobart, Tasmania 7000 Australia



CCAMLR

PO BOX 213 NORTH HOBART, TASMANIA 7002 AUSTRALIA
181 MACQUARIE STREET, HOBART, TASMANIA 7000 AUSTRALIA
Website: www.ccamlr.org

Phone: (61) 3 6210 1111
Fax: (61) 3 6224 8744
Email: ccamlr@ccamlr.org

À TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION ET DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

COMM CIRC 07/92
SC CIRC 07/37

Hobart, le 3 août 2007

Réunions annuelles de 2007 de la Commission et du Comité scientifique – Notification de participation et demandes de visas

Il est rappelé aux Membres qu'ils sont tenus, par le biais de leur point de contact officiel, de faire parvenir le nom de leurs représentants, représentants suppléants et conseillers, dès que possible avant la réunion. Faute de notification, les personnes concernées risquent de ne pas se voir accorder l'accès aux réunions.

Les Membres sont priés de prendre note des exigences relatives à la délivrance des visas pour les participants aux réunions annuelles de la CCAMLR à Hobart (COMM CIRC 07/54, SC CIRC 07/27). Ces instructions sont également consultables sur le site Web de la CCAMLR, aux pages réservées aux Membres de la Commission et du Comité scientifique.

Les Membres sont priés de bien vouloir s'assurer que les représentants qu'ils auront désignés fassent leur demande de visa bien avant la réunion, à savoir au moins deux (2) mois avant la date de départ prévue.

Il importe de noter que la soumission de la *Fiche d'informations personnelles pour les représentants nommés auprès de la CCAMLR* pour les besoins des demandes de visa ne constitue pas une notification officielle de participation aux réunions. Ce n'est qu'une fois qu'il aura reçu cette notification que le secrétariat sera en mesure, le cas échéant, de faciliter la demande de visa.

 D.G.M. Miller
Secrétaire exécutif